Image not found or type unknown

Permis de conduire annulation

Par **Guergouri**, le **28/01/2019** à **20:29**

J’ai été jugé le 25/01/2019 pour alcoolémie (contrôler en avril 2017)et mon permis de conduire a été annulé dans le cadre de la récidive légal. Je me suis fais arrêter juste avant d’être jugé le 01/01/2019 avec 0,79mg dans l’ai expiré .Les juges n’étaient pas au courant de cette dernière affaire. J’ ai été condamné à 200 euros d’amende, annulation du permis avec interdiction de le repasser avant 2 mois. Je voudrais savoir ce que je risque. En vous remerciant par avance.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés